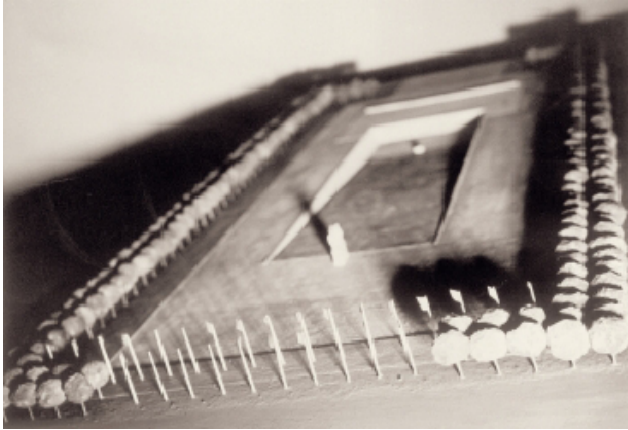


Concours d'idées organisé par l'Amicale Internationale de Neuengamme (AIN) pour l'érection d'un nouveau monument, 1962

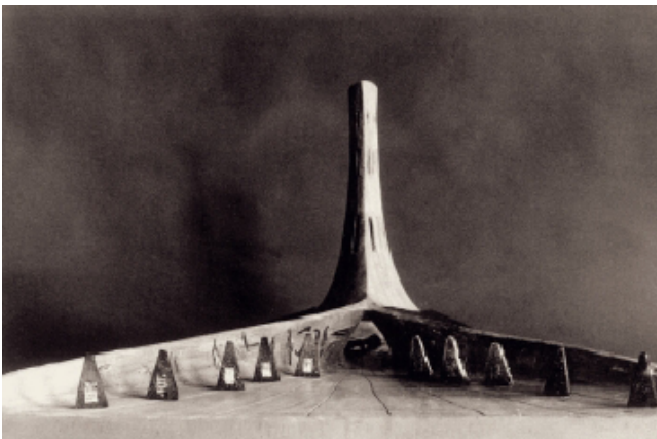
Le projet belge



Le nombre de projets envoyés n'est pas connu. La commission pour le Mémorial sélectionna les projets belge et français. Le projet belge prévoyait une place, un mur, une rampe ainsi qu'un socle triangulaire sur lequel serait placé un groupe de personnes tournées vers des hampes supportant les drapeaux des diverses nations. Les arbres qui entoureraient cet ensemble lui donneraient l'aspect d'un « bosquet sacré ».

Foto: unbekannt. (ANg)

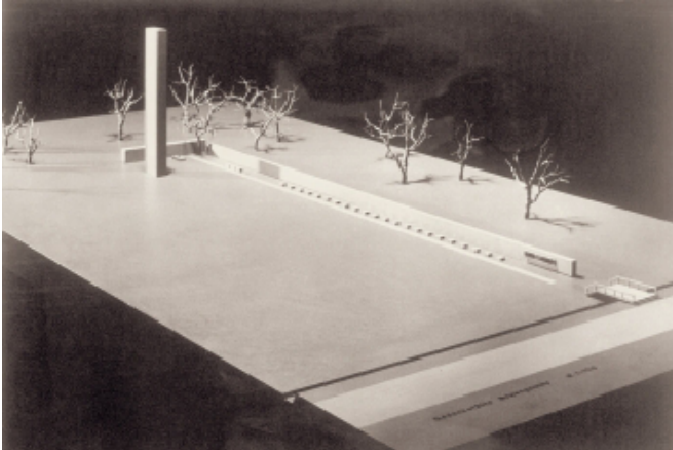
Le projet français



L'assemblée générale de l'AIN sélectionna le projet français de l'architecte Guy Perrouin, de la femme-sculpteur Françoise Salmon et du sculpteur Jean-Paul Luthringer. Sur la maquette, on voit un tumulus sur lequel se dresse un chandelier mortuaire à trois faces. À l'intérieur du tumulus se trouverait une crypte légèrement voûtée, éclairée d'en haut par la lumière du jour. Ce projet ne fut pas non plus réalisé.

Foto: unbekannt. (ANg)

La réalisation du projet



Maquette du site commémoratif qui fut finalement réalisé, d'après un projet de l'architecte en chef de la ville de Hambourg, M. Hans-Dietrich Gropp. Il élaborera ce projet en 1964, sur la demande du Bourgmestre de Hambourg. Ce projet ne tenait pas compte du concept initial de l'AIN. Gropp dessina en même temps les plans du futur pénitencier pour jeunes délinquants, prévu dans le voisinage, et inauguré en 1970.

Foto: unbekannt. (BSU)

Inauguration



Inauguration de la Gedenkstätte du camp de concentration de Neuengamme, le 7 novembre 1965.

Pressefoto. (ANg)

Drapeaux



Drapeaux des différentes nations, au cours de la cérémonie d'inauguration de la Gedenkstätte de Neuengamme, le 7 novembre 1965.

Foto: Hansa-Bild. (ANg)

« Le Déporté »



Gedenkstätte du camp de concentration de Neuengamme, 2004.
Foto: Andreas Ehresmann. (ANg)